



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **DOSSIER DE PRESSE**

# **L'intégration des primo-arrivants en Isère**



**SEMAINE DE  
L'INTÉGRATION**  
DU 16 AU 20 OCTOBRE

## La semaine de l'intégration - 16 au 20 octobre 2023

La troisième Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants en France s'est déroulée du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre 2023 sur tout le territoire.

Cette Semaine de l'intégration met en lumière et valorise les initiatives, les réalisations et la mobilisation continue de tous les acteurs qui œuvrent aux côtés des services de l'État, notamment dans le département de l'Isère. Elle est également l'opportunité de donner à voir aux habitants du territoire une autre vision des migrations, à travers des rencontres entre le grand public et les personnes étrangères et par la promotion de **parcours d'intégration réussis et représentatifs de l'apport positif des personnes étrangères primo-arrivantes en Isère.**

Les primo-arrivants sont des ressortissants d'un pays tiers à l'UE (extra-européens), séjournant régulièrement en France pour motifs familiaux (titres « vie privée et familiale »), professionnels (titres de « salariés ») ou au titre de l'asile (réfugiés) et ayant vocation à s'installer durablement. N'entrent pas dans la catégorie des primo-arrivants : les étudiants internationaux, les demandeurs d'asile, les mineurs non accompagnés, les travailleurs saisonniers et temporaires, et les étrangers en situation irrégulière.



## Une politique partenariale coordonnée par l'État

Le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023 repose sur deux objectifs : mieux héberger et mieux accompagner.

En Isère, la politique de l'asile et de l'intégration est coordonnée par les services de l'État (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités - DDETS) avec les acteurs qui interviennent de l'accueil de première urgence jusqu'à l'intégration : collectivités locales et associations.

Tous participent au parcours d'intégration des étrangers. Ce parcours comprend l'accès au logement, à l'emploi, à l'apprentissage du français, à l'engagement associatif, à la culture et au sport mais aussi et surtout par l'adhésion aux valeurs de la République et par l'exercice de la citoyenneté.

**C'est le sens des contrats d'intégration républicaine signés par les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) : 509 ont été signés en 2019, 332 en 2020 et 209 en 2021, 334 en 2022 et déjà 290 pour le premier semestre 2023.**

## Programme AGIR

**AGIR, Accompagnement global et individualisé des réfugiés, est un programme d'accompagnement global et individualisé vers l'emploi et le logement destiné aux personnes bénéficiaires de la protection internationale. Nathalie Cencic, sous-préfète et secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Isère, a inauguré les locaux de l'opérateur du programme AGIR et a constaté sa réussite.**

Le guichet unique départemental de l'intégration des réfugiés AGIR vise à assurer un parcours d'intégration sans rupture à tous les réfugiés. L'ambition du programme AGIR est de conduire au moins 60 % des réfugiés accompagnés vers l'emploi ou la formation et 80 % vers le logement. L'Isère fait partie des premiers départements à déployer AGIR sur le territoire national. Le programme concerne 44 départements métropolitains en 2023.

Issu d'un travail collaboratif interministériel, AGIR marque un engagement sans précédent de l'État pour accélérer l'autonomie des bénéficiaires de la protection internationale par l'accès au logement et à l'emploi.

En neuf mois de mise en œuvre du programme AGIR en Isère, **496 personnes** sont entrées dans le parcours d'accompagnement, ce qui représente 321 ménages et **47 nationalités**. Alpha3a (accueillir, associer, accompagner) est l'opérateur du programme AGIR en Isère.



[www.ofii.fr/agir-un-programme-daccompagnement-individualise-des-refugies-vers-le-logement-et-lemploi-presente-par-lofii](http://www.ofii.fr/agir-un-programme-daccompagnement-individualise-des-refugies-vers-le-logement-et-lemploi-presente-par-lofii)

## Programme HOPE

**Le programme HOPE, Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi des personnes réfugiées, a le triple objectif d'accompagner les réfugiés vers l'emploi, de favoriser leur autonomie et d'aider les entreprises qui peinent à recruter.**

Nathalie Cencic, secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Isère, a rencontré les stagiaires de l'AFPA du Pont-de-Claix qui participent au programme HOPE en Isère.

Parcours novateur d'insertion par l'emploi pour une population confrontée à des difficultés socio-économiques, Hope est composé de plusieurs briques :

- une formation en français à visée professionnelle, concomitamment à la construction du projet professionnel, dans le cadre d'une ingénierie et d'outils adaptés (préparation opérationnelle à l'emploi collectif) ;
- une formation métier, via un contrat de professionnalisation ou un contrat de développement professionnel intérimaire, orientée vers les besoins non pourvus des entreprises ;
- des prestations d'hébergement et de restauration sur le lieu de formation ;
- un accompagnement global (administratif, social, professionnel, médical, citoyen, etc.).



Le parcours Hope dure 8 mois. Porté dans le cadre de partenariats publics/privés, il est mis en œuvre par l'Afpa.

Lien vers le témoignage vidéo d'une bénéficiaire du programme HOPE en Isère :  
[www.isere.gouv.fr/Demarches/Immigration-Naturalisation/Sejour/Programme-HOPE-Hebergement-Orientation-Parcours-vers-l-Emploi-des-personnes-refugiees](http://www.isere.gouv.fr/Demarches/Immigration-Naturalisation/Sejour/Programme-HOPE-Hebergement-Orientation-Parcours-vers-l-Emploi-des-personnes-refugiees)

[www.afpa.fr/programme-hope](http://www.afpa.fr/programme-hope)

## Contrat territorial d'accueil et d'intégration

Le Contrat territorial d'appui et d'intégration (CTAI) des étrangers primo-arrivants a été renouvelé entre l'État et Grenoble Alpes Métropole (GAM).



Le contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) vise à améliorer la vie des primo-arrivants, dont les bénéficiaires de la protection internationale, en levant les freins à leur intégration dans différents domaines : droits, logement, santé, apprentissage du français, emploi, formation, accès au sport, à la culture, à la citoyenneté, lutte contre les discriminations.

Selon les chiffres de l'Office français de l'immigration (OFFI), en 2022, 1 098 primo-arrivants ont signé leur Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) sur le territoire de la métropole dont 334 bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés et protection subsidiaire).

Suite au bilan positif de la première contractualisation, avec 518 bénéficiaires, l'État investit 1,2 M€ sur trois ans (2023-2025) sur le territoire de GAM et reste fortement mobilisé en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des réfugiés.

## Le sas 100 chances-100 emplois spécifique « réfugiés »

À l'occasion du Forum des métiers du 18 octobre, Nathalie Cencic, secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Isère, a assisté au « pitch des candidats » du sas 100 chances-100 emplois spécifique « réfugiés ».

Cette action du dispositif « 100 chances-100 emplois » favorise l'emploi durable des personnes de moins de 30 ans issues des quartiers prioritaires politique de la ville et qui a été ouvert aux demandeurs d'emploi éligibles au Fonds social européen+ (FSE+), dont les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) sans limitation d'âge ni de domiciliation.

Cela leur ouvre l'accès à un réseau d'entreprises partenaires qui vont leur proposer des étapes de parcours, des solutions opérationnelles facilitant leur insertion dans le monde du travail. Sept sas sont organisés par an, dont deux spécifiques pour le public primo-arrivants depuis cette année 2023.

Ces sas sont organisés en plusieurs étapes dont la troisième est le « pitch des candidats ». Cette étape intervient après une semaine de coaching collectif et les participants doivent chacun à leur tour pendant 5 minutes « pitcher » leur projet professionnel devant un jury d'entreprises partenaires qui font des propositions de parcours vers l'emploi (offre d'immersion, offre d'emploi, offre d'alternance, mise en réseau...).

[www.100chances-100emplois.org/grenoble](http://www.100chances-100emplois.org/grenoble)

## Champiloop, l'exemple d'une intégration réussie

Dans le cadre de la semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants, Nathalie Cencic a rencontré Hamid Sailani, Iranien arrivé en France en 2015 en tant qu'étudiant à la faculté Joseph-Fournier de Grenoble. Dans un premier temps bénévole au sein de l'association GERM, il est aujourd'hui co-fondateur, au côté de Maxime Boniface, de l'entreprise solidaire d'utilité sociale Champiloop.

C'est au cœur du quartier politique de la ville Renaudie-Champberton-La Plaine de Saint-Martin-d'Hères, dans d'anciens garages qu'ils ont installé la plus grosse champignonnière urbaine de la région où sont produites des pleurotes vendues sur site et en circuit court sur l'agglomération grenobloise. Champiloop a notamment été lauréate de l'appel à projets Quartiers Fertiles (ANCT).

La préfecture de l'Isère souhaite valoriser en cette semaine de l'intégration le parcours inspirant de cet homme qui a su s'intégrer et entreprendre en France.



